

PETIT GUIDE



DE GESTION DES **GROS** RÉSIDUS



CRD

construction, rénovation et démolition

DÉCHETS VOLUMINEUX

RDD

résidus domestique dangereux

MRC
ARTHABASKA

RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD)

C'est un CRD si...

Les CRD incluent tout ce qui ne se déménage pas lorsque vous quittez votre domicile, comme les lavabos, les toilettes, les armoires, etc.

VOS CRD DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ÉCOCENTRE*

*Pour les résidus CRD, des frais s'appliquent.

Les CRD les plus courants
sont les suivants :

- Bardeaux d'asphalte, asphalte
- Laine isolante
- Panneaux de gypse, plâtre
- Béton, briques, pavés
- Pierre, sable, terre, gravier
- Bois : palettes, poutres, moulures, etc.
- Métal : tôle, tuyaux, etc.
- Vitre : fenêtres, porte patio, etc.
- Lavabos, toilettes, céramique
- Armoires, comptoirs



PRIVILÉGIEZ LA DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE

La déconstruction sélective, une approche optimisant le tri, le recyclage et la réutilisation, permet de sauver jusqu'à 90 % des matières de l'enfouissement.

Favoriser le don et le recyclage de vos CRD permet la création de nouveaux produits plus responsables.

 **NE METTEZ PAS VOS CRD
DANS VOS BACS RÉSIDENTIELS.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Vos CRD ne seront pas ramassés à la collecte des déchets volumineux.
- Recycler vos CRD réduit grandement votre impact sur l'environnement.
- Trier vos CRD avant de les déposer à l'écocentre vous permettra de réduire vos frais.

Découvrez-en plus :
ECOhabitation.com

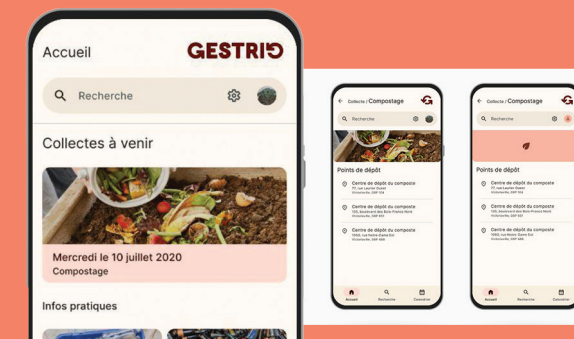


TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION



GESTRIO

L'application vous propose des fonctionnalités pratiques pour une gestion simplifiée de vos matières résiduelles.



Écocentre de Victoriaville

370, rue de la Bulstrode
Victoriaville (QC) G6T 1V9
819 758-8378 p.229

LA COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

Les déchets volumineux sont tous les articles qui meublent votre résidence et qui ne peuvent pas être déposés dans vos bacs, notamment en raison de leur taille.

**TOUS LES OBJETS RAMASSÉS
SERONT ENFOUIS,
PEU IMPORTE LEUR ÉTAT.**



COMMENT PROCÉDER POUR UNE COLLECTE ?

- 1** Favorisez la vente, le don ou la réparation.
- 2** Si l'objet doit être jeté, identifiez une collecte ou le bon point de dépôt sur gestrio.ca.
- 3** Placez les objets au bord de la rue, le dimanche soir avant la semaine de collecte.

Le camion passera une seule fois durant la semaine, entre le lundi et le vendredi.



ATTENTION

Les appareils réfrigérants sont très polluants : direction l'écocentre !

Un frigo à la poubelle génère une pollution équivalente à 17 500 km parcourus en voiture !

ACCEPTÉES



- Matelas et sommiers
- Meubles
- Accessoires de jardin
- Tapis décoratifs
- Piscines hors terre, accessoires et pompes
- Tondeuses et souffleuses, sans moteur à essence
- Réservoirs vides et non contaminés

REFUSÉES



- Résidus CRD (voir verso)
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pièces de voiture et pneus
- Matériel et accessoires informatiques et électroniques
- Appareils réfrigérants et électroménagers

Pour plus d'informations,
CONTACTEZ VOTRE MUNICIPALITÉ

*Liste non exhaustive et modifiable sans préavis.

**Inscription obligatoire pour les citoyens de Victoriaville

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Certaines municipalités offrent un dépôt permanent pour certains RDD.

**INFORMEZ-VOUS AUPRÈS
DE VOTRE MUNICIPALITÉ
OU SUR GESTRIO.CA**

IMPORTANT

**HAUTEMENT POLLUANTS, LES RDD PEUVENT
S'ENFLAMMER, EXPLOSER OU CAUSER DE
GRAVES BLESSURES LORS DE LA COLLECTE.**



Les RDD les plus courants sont les suivants :

- Huiles (végétale et à moteur), essence, antigel, goudron
- Peintures, solvants, laques et vernis
- Piles et batteries
- Tubes fluorescents et thermomètres au mercure
- Détergents et produits nettoyants
- Poisons, pesticides, insecticides et herbicides
- Produits d'entretien de piscine
- Avertisseurs de fumée
- Aérosols et bonbonnes de gaz
- Bonbonnes de propane, de soudure et de camping



Ne déposez jamais vos résidus domestiques dangereux (RDD) dans vos bacs résidentiels ni en bordure de rue.